

Le budget—M. Lewis

Les habitants de Simcoe-Nord s'inquiétaient aussi du déficit. Nous ne voulons pas hypothéquer l'avenir de nos enfants en accumulant des déficits énormes. Nous voulons limiter les dépenses et éliminer le gaspillage.

Étant donné les problèmes qui nous assaillent actuellement, monsieur le Président, quelle est notre position vis-à-vis du budget? Comment le jugeons-nous? Stimule-t-il la création d'emplois, s'attaque-t-il aux problèmes de la petite entreprise, aux taux d'intérêt hypothécaire, aux difficultés des agriculteurs, aux déboires des petits et moyens contribuables, au déficit? Voilà les points sur lesquels vont porter mes remarques aujourd'hui.

Devant un niveau sans précédent de chômage suscité par les politiques du parti libéral, qu'a fait le ministre des Finances pour renverser la vapeur? Tout d'abord, je dois aborder la question dans le même esprit que le gouvernement qui a reconnu ce que les progressistes-conservateurs affirment depuis des années, c'est-à-dire que c'est le secteur privé et non la bureaucratie qui crée des emplois. Je dois avouer que j'aimerais bien savoir comment le ministre des Finances a pu faire avaler la pilule aux bureaucrates, mais comme ils l'ont avalée, examinons maintenant le budget lui-même pour voir si oui ou non le ministre a agi comme un vrai libéral en disant une chose et en faisant le contraire.

Le budget a dévoilé certains programmes spéciaux de relance destinés à faire croire aux Canadiens que les libéraux font quelque chose. Les libéraux vont consacrer 4.8 milliards de dollars à des projets d'investissement l'an prochain. Bien entendu, tous les Canadiens se rendent compte que le chiffre initial de 4.6 milliards a été modifié du jour au lendemain par suite de ce qu'on nomme communément au Canada «la fuite Lalonde». Cela montre bien aux Canadiens tout le soin qu'on a mis à la préparation du programme. Nous sommes censés croire que cela accélérera la relance économique. De fait, nous savons tous qu'il s'agit d'une manœuvre libérale pour ménager une autre assiette au beurre qui servira à acheter des votes et à dispenser des faveurs.

• (1115)

La région de Midland-Penetanguishene sera consternée d'apprendre que le budget a supprimé la désignation du PAIM. Après avoir attendu trois mois pour cette désignation, après tout le temps et les fonds consacrés à leurs demandes, les espoirs et les rêves de ces gens ont été frustrés parce que le gouvernement a sabordé le PAIM.

Nous avons cru sincèrement que le gouvernement libéral comprendrait le besoin urgent de créer des emplois au Canada. Une fois encore, nous sommes étonnés qu'il n'en soit rien. Au lieu de mettre sur pied des programmes rapides et faciles aux fins d'encourager les entreprises à recruter des employés et à les former avec un minimum d'ennuis et d'écritures, nous nous retrouvons aux prises avec une foule de projets à court terme dont la valeur à long terme est douteuse. Les programmes signalés dans les mesures budgétaires sont incroyables, mais leur valeur quant à la création d'emplois est contestable.

Toutefois, j'estime que l'engagement de 5000 jeunes dans l'armée régulière et la milice des Forces armées canadiennes est un pas dans la bonne direction. A mon avis, ces jeunes seront incorporés dans l'armée et en train d'apprendre un métier et de se préparer à jouer leur rôle au Canada bien avant

que les fonctionnaires d'Ottawa n'aient établi les questionnaires des autres programmes dits de création d'emplois. Après tout cela, après tous ces beaux programmes qu'il a annoncés, le ministre des Finances (M. Lalonde) concède que le chômage va se situer en moyenne au taux inadmissible de 12.4 p. 100 en 1983, et qu'il va y avoir 55,000 emplois de moins en 1984 qu'en 1981. Peut-on trouver plus belle condamnation d'un énoncé économique dont le ministre disait qu'il allait aider plus de 1.5 million de Canadiens qui veulent travailler mais ne trouvent pas d'emplois?

Qu'est-ce que le budget a fait pour les petites entreprises? Les Canadiens savent bien que c'est à cause du parti libéral qu'on se répète la blague suivante au sujet des petites entreprises: «Vous voulez être propriétaire d'une petite entreprise pendant que les libéraux sont encore au pouvoir? Rien de plus simple: achetez-en une grosse, et attendez.» Comme je l'ai dit, les dispositions du crédit d'impôt à l'investissement sont complexes. Il faut avoir au départ des fonds à investir pour avoir droit au crédit d'impôt. En fait, la récession créée par les libéraux a grandement diminué les fonds à la disposition des petites entreprises. Elles en ont très peu à investir.

Je pense que les autres dispositions concernant les investissements sont destinées aux investisseurs boursiers et non aux petites entreprises. Parlons de la Banque fédérale de développement. Je vois que le ministre d'État chargé des petites entreprises est à la Chambre aujourd'hui. Je crois savoir qu'il va annoncer une décision quand il prendra la parole, alors parlons de cette décision. Pourquoi tout se tapage au sujet de ce que va faire la BFD? Moi qui, en ma qualité d'avocat, me suis occupé de petites entreprises avant d'entrer en politique, je tiens à dire que je croirai à la Banque fédérale de développement quand je l'aurai vue faire quelque chose pour les petites entreprises. Non pas par des annonces ou des brochures, mais par des gestes concrets.

Permettez-moi de citer un passage d'une lettre que j'ai reçue d'un électeur au sujet de la Banque fédérale de développement, la «banque du peuple»:

Comme vous en avez été informé, avant la fin de notre enquête sur votre demande d'aide financière, la Banque fédérale de développement exigera une participation de \$3,950 à verser d'avance.

• (1120)

Voilà la sorte d'aide que nous donnons aux petites entreprises. C'est une banque de dernier recours. Si vous êtes au bord de la faillite mais qu'il vous reste \$3,950, elle va se pencher sur votre dossier. Si les libéraux veulent vraiment aider les petites entreprises, il faudra qu'ils se mettent immédiatement à améliorer cette situation, avec des prêts et non avec des fonctionnaires qui s'imaginent être au courant des affaires.

Une fois que le ministre aura annoncé que la Banque fédérale de développement va devenir une banque d'investissement et détenir des actions dans les petites entreprises, voici la question que je vais lui poser: «Comment la BFD pourra-t-elle conserver l'objectivité du banquier quand elle agira en investisseur?» Et puisque les banques à charte du Canada n'ont pas pour politique de demander une mise de fonds aux petites entreprises avant d'examiner une demande de prêt, pourquoi la Banque fédérale de développement, elle, en exige-t-elle?

Enfin, au sujet du semblant d'aide accordé aux petites entreprises, je voudrais parler des dispositions concernant le report des pertes. Le ministre fait grand cas de l'élargissement de